## Motion d'actualité

## « Pour le respect des droits fondamentaux de tous et toutes

L'an dernier la motion d'actualité soumise à l'AG soulignait la différence de traitement entre les Ukrainiens et les autres exilé.es. Aujourd'hui rien n'a changé, ni en ce qui concerne le non accueil des exilé.es non Ukrainiens (manque de places en CADA, traitement interminable des dossiers, parcours du combattant pour accéder à ses droits, etc...), ni en ce qui concerne les dénis de droits aux frontières, que TM a documentés dans son «rapport sur un an de pratiques policières à la frontière franco-italienne dans le Briançonnais», conjointement avec l'ANAFE et Médecins du Monde.

Ce qu'on nous annonce du futur projet de loi Asile et Immigration, d'abord repoussé à l'automne puis finalement présenté par un texte en juillet sous la pression de la droite, ne peut que nous inquiéter davantage. De plus, le mode de prise de décisions de notre gouvernement, au mépris de tout dialogue social et de l'opinion publique par le recours répété au 49.3, la répression policière qui tente de contrer toute forme de contestation, et la volonté affichée d'asphyxier les organisations qui défendent les droits des personnes, nécessitent une résistance déterminée et concertée de notre part.

Tous Migrants, qui pourrait se retrouver dans la liste des organisations ciblées, continuera aux côtés de la Ligue des Droits de l'Homme, des Soulèvements de la Terre et de tous les groupes menacés de dissolution ou de suppression de financements, à lutter et œuvrer pour que soient respectés les droits fondamentaux de tous et toutes, en particulier la liberté de circulation. »

Un mois plus tard, force est de constater que les menaces se sont précisées : les Soulèvements de la Terre ont bien été dissous, même si se posent des questions sur la validité juridique de cette dissolution, et la militarisation de la frontière franco-italienne est renforcée. Malgré les premières dénégations du Préfet et sous la pression de certains élus du département, la « Border Force », unité spéciale de 150 personnes appuyée par deux drones, sera déployée dès le premier juillet dans le Briançonnais, comme dans la région de Menton.

Le projet de loi Asile et Immigration n'en finit pas d'être remis au goût du jour puis repoussé, tant le gouvernement est en difficulté pour le rédiger. Mais nous continuerons à défendre une politique d'accueil aux côtés des organisations qui œuvrent pour la mise en place d'une Convention Citoyenne sur les Migrations, et qui s'organisent au niveau européen.